



Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
05000 GAP

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DECEMBRE 2022 A 9 H 30 AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Étaient présents dans l'ordre alphabétique :

BLANC Pierre, COYRET Jean Pierre, EYRAUD Jean Pierre, FABBIAN Mario, GASQUET Jacques, JAUME Alain, MARTIN Gisèle, MICHEL Marc, PETERMAN Samuel, RANQUE Henri, RENAUD Marie-Christine, VILLARD Jacques.

Étaient excusés :

BERNARD Jean, MARIGNE Raymond, MERLE Michel, MONOD Gérard, PERNIN Patrick, TEISSIER Pierre,

Accompagnantes : BRUN Rosette, FABIAN-SCHREIBER Véronique, PETERMANN Mado

Accueil autour d'un café offert par le conseil départemental :



Jean-Marie Bernard président du conseil départemental nous accueille et nous installe dans l'hémicycle.

Il nous précise que les finances de cette collectivité sont bonnes et vont permettre d'importants travaux au niveau des investissements ainsi que pour venir en aide aux communes qui ont des projets à réaliser. Le principal problème à l'heure actuelle concerne le coût de l'énergie qui a été multiplié par quatre ou

cinq. C'est ainsi que les stations de ski vont être impactées fortement risquant de ne plus dégager de bénéfices ou de se retrouver avec une perte financière en fin de saison.

Il est question aussi de créer une société d'économie mixte avec divers organismes dont le BTP, le SYME 05 avec une participation des communautés de communes et de professionnels.

En ce qui concerne la problématique de l'eau des assises vont se créer afin de gérer au mieux cette ressource à tous les niveaux ainsi que la gestion du lac de Serre-Ponçon en fonction de la baisse du niveau de l'eau que nous avons connu l'été dernier.

Enfin pour ce qui est du transfert des routes nationales au département les discussions sont en cours mais beaucoup de problèmes restent à solutionner.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET BUREAU :

Afin de vous rappeler la nouvelle constitution de ce conseil qui a été arrêtée lors du C.A. Du 20 octobre 2022, il est joint au présent compte-rendu la liste des 30 membres. Une modification a été votée du fait que Mr GERMANAZ Jean qui d'une santé fragile demande à être remplacé au C.A. Madame DUCREUX Chantal qui était adjointe à la mairie de CROTS souhaite intégrer l'association et prend la place de Mr GERMANAZ au C.A.

Pour rappel les membres du bureau élus lors du dernier C.A. du 20 octobre 2022 sont au nombre de 12, ainsi-que 6 membres de droit et un membre d'honneur mentionnés sur la liste ci-jointe.

Jacques GASQUET remercie Marie Christine RENAUD pour tout le travail qu'elle a réalisé et effectué avec beaucoup de compétences, au cours des six dernières années pendant lesquelles elle a assumé la présidence. Il remercie également Christian BRUN pour toutes les compétences dont il fait preuve également depuis de nombreuses années et de prendre la présidence de l'association. Il doit s'occuper des formalités à effectuer auprès de la Préfecture en ce qui concerne les membres du nouveau bureau qui viennent d'être élus.

COMPTE ADMINISTRATIF ET BUDGET :

Le président assisté du trésorier Samuel PETERMANN présente le compte administratif arrêté au 20 novembre 2022. Il ressort un excédent de 550,99 €. Le budget de l'année 2023 qui est voté est arrêté somme de 34 260,00 €. Le solde du compte de l'association présente un solde positif à l'heure actuelle de 8253,38 €.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

Le calendrier prévisionnel est étudié concernant les prochaines réunions. C'est ainsi que sous réserve que les communes désignées puissent nous recevoir, il serait prévu :

- de fixer l'assemblée générale à MONTGENEVRE la première quinzaine de mai 2023 en prévoyant un conseil d'administration avant, qui se déroulerait sur la commune de CHORGES au mois d'avril 2023 en fonction de la possibilité sur ces communes.
- De prévoir au minimum deux conseils d'administration par an en avril ou mai et un en décembre.
- Pour ce qui concerne les réunions de bureau de l'association en fonction de la demande.
- Il est prévu également sous réserve d'obtenir l'accord de la commune de fixer une « journée conviviale » à CHAMPOLEON à la fin du mois de juin.

CHOIX D'UN THÈME D'ÉTUDE

Le conseil d'administration décide de choisir « la gestion de l'eau » au niveau de sa ressource et de son utilisation, en fonction de la canicule et de la sécheresse que nous avons connu l'été dernier. Une commission va se créer pour travailler sur ce sujet.

REMISE DES MARIANNES DU CIVISME

En fin de réunion, comme prévu à l'ordre du jour notre président a procédé à la remise des Mariannes du civisme aux communes concernées et représentées par leur Maire, en présence de Jean Michel ARNAUD sénateur et président de l'association des Maires de France 05.



Cinq communes ont eu aux dernières élections le taux de participation le plus élevé selon le critère du nombre d'inscrits sur leur listes électorales, soit Nossage-et-Bénévent (de 1 à 100 inscrits), Lettret (de 101 à 250 inscrits), Châteauvieux (de 251 à 500 inscrits), La Freissinouse (de 501 à 1000 inscrits), et Saint-Bonnet-en-Champsaur (au-dessus de 1000 inscrits).

Pour chaque consultation électorale la fédération nationale des associations d'anciens maires et adjoints de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale. Cette opération est relayée dans les Hautes Alpes par le GAMHA, soutenu par le conseil départemental, l'association des Maires de France 05, et l'association des Maires ruraux des Hautes Alpes. Toutes les félicitations vont aux électeurs de ces communes pour leur participation et leur attachement à ce devoir de citoyen.

Nous remercions pour leur présence aux divers moments de la journée, Jean Michel ARNAUD, Jean-Marie BERNARD, Pascale BOYER, Joël GIRAUD s'étant excusé.

Le président Christian BRUN

Le secrétaire Jacques GASQUET